

PROCÈS-VERBAL – séance 16 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize février à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Hubert LEDUEY, 1^{er} adjoint selon l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Hubert LEDUEY, 1^{er} Adjoint, Nathalie BAILLIEUL, 2^{ème} Adjoint, Marie-Claire BETTENCOURT, Priscille HILAIRE, Christèle HIS, Aurélie LAMURE, Joseph VITTECOQ

Absents excusés ayant donné pouvoir : Régis GOSSSELIN donne pouvoir à Hubert LEDUEY, Yves HEBERT donne pouvoir à Christèle HIS.

Absents excusés : Didier BARDIN, Loïc LEPAGE.

Madame Nathalie BAILLIEUL est élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion en date du 08 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

20230216 – 1 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR – INSTALLATION D'UNE RESERVE INCENDIE – HAMEAU DU FOND (DELIB 20230216-4) (DELIB 20230216-6)

Actuellement, le Hameau du Fond n'est pas couvert par une Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Afin de palier à l'absence de DECI dans ce secteur, il y a la possibilité d'installer une réserve incendie de 60m³ enterrée sur le chemin rural n°15.

Un devis a été réalisé par une entreprise, celui-ci s'élève à 55 769.94 € HT soit 66 923.93 € TTC. Il convient d'ajouter à ce montant HT, la somme de 1241.11 € correspondant au branchement de la réserve incendie au réseau d'eau potable.

Le SDIS 76 a émis un avis favorable à ce projet.

Une demande de subvention au titre de la DETR peut être demandé ; à cet effet, Monsieur LEDUEY Hubert, 1^{er} adjoint propose à l'assemblée délibérante :

- de solliciter l'Etat pour une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du dossier de demande de subvention au titre de la DETR.

Les membres du conseil municipal présents donne leur accord à l'unanimité.

Plan de financement prévisionnel – Réserve incendie enterrée de 60m³ – Hameau du Fond – Chemin rural n°15

	Coût des travaux HT	Subvention DETR 30% du montant HT des travaux arrondi	Subvention du Département 30% du montant HT des travaux arrondi
Devis Entreprise			
Réserve incendie 60m ³ - enterrée	55 769.94 €	16 730.98 €	16 730.98 €
Branchement eau potable pour réserve incendie	1241.11 €	372.33 €	-----
Total Travaux HT	57 011.05 €		
Total Subvention	33 834.29 €		
Reste à charge de la commune	23 176.76 €		

20230216 – 2 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR – CHANGEMENT DE LA PORTE D'ENTREE DE L'ECOLE ET CHANGEMENT DES FENETRES – CLASSE CE1/CE2 (DELIB 20230216-1) (DELIB 20230216-3)

Les trois fenêtres de la classe des CE1/CE2 et la porte d'entrée de la classe des CP/CE1 de l'école primaire sont en mauvais état.

Un devis a été réalisé par un artisan, celui-ci s'élève à 5853.00 € HT soit 7023.60 € TTC.

Monsieur Hubert LEDUEY, 1^{er} adjoint propose donc à l'assemblée délibérante de prévoir une enveloppe budgétaire dans le Budget Primitif 2023 pour effectuer des travaux de rénovation énergétique.

Monsieur Hubert LEDUEY, 1^{er} adjoint précise que la commune peut bénéficier de subvention auprès de l'Etat (la DETR) au titre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal décide et autorise Monsieur Le Maire à :

- effectuer toute demande de subvention auprès de l'Etat pour bénéficier d'une aide financière afin de changer les fenêtres et la porte d'entrée de l'école primaire.

Plan de financement prévisionnel - Changement des fenêtres de l'école classe des CE1/CE2 et changement de la porte d'entrée classe des CP/CE1

	Coût des travaux HT	Subvention DETR 30% du montant HT des travaux arrondi	Subvention du Département 30% du montant HT des travaux arrondi
Devis Entreprise			
Trois fenêtres et une porte d'entrée	5853.00 €	1755.90 €	1755.90 €
Total Travaux HT	5853.00 €		
Total Subvention	3511.80 €		
Reste à charge de la commune	2341.20 €		

20230216-3 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR – SECURITE / MISE EN PLACE DE PLATEAUX SURELEVES RUE DU PRESBYTERE/ CHEMIN DE FAUVILLE ET RUE DE L'EGLISE (DELIB 20230216-7) (DELIB 20230216-9)

La vitesse excessive des automobilistes est de plus en plus fréquente sur la commune ; il devient donc nécessaire de réaliser des aménagements de sécurité routière sur la voirie communale.

De ce fait, il est proposé de mettre en place des plateaux surélevés rue de l'Eglise, rue du Presbytère et chemin de Fauville.

Monsieur Hubert LEDUEY, 1^{er} adjoint fait part à l'assemblée, que la commune peut bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la Dotation des Territoires Ruraux (DETR) afin de soutenir ce projet.

De ce fait, le Conseil Municipal décide :

- de solliciter l'Etat pour une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux,

- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du dossier de demande de subvention au titre de la DETR.

Plan de financement prévisionnel – Création de plateaux surélevés – rue du Presbytère / rue de l'Eglise / Chemin de Fauville

	Coût des travaux HT	Subvention DETR 30% du montant HT des travaux arrondi	Subvention du Département 30% du montant HT des travaux arrondi
Devis Entreprise			
Création de 6 plateaux surélevés	39 677.00 €	11 903.10 €	11 903.10 €
Total Travaux HT	39 677.00 €		
Total Subvention	23 806.20 €		
Reste à charge de la commune	15 870.80 €		

20230216– 4 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT 76 – INSTALLATION D'UNE RESERVE INCENDIE – HAMEAU DU FOND (DELIB 20230216-5)

Monsieur Hubert LEDUEY, 1^{er} adjoint fait part à l'assemblée que le Département de la Seine-Maritime accorde aux communes une subvention en vue de la réalisation de travaux de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

De ce fait, Monsieur Hubert LEDUEY, 1^{er} adjoint propose à l'assemblée de faire une demande de subvention auprès du Département 76 pour le projet suivant :

- implantation d'une citerne incendie enterrée d'une contenance de 60m³ - rue Hameau du Fond – chemin rural n°15 – Limpiville

Le Conseil Municipal après discussion, décide à l'unanimité :

- de solliciter le Département de la Seine-Maritime pour une demande de subvention,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du dossier de demande de subvention auprès du Département de la Seine-Maritime.

20230216– 5 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT 76 – CHANGEMENT DE LA PORTE D'ENTREE DE L'ECOLE ET CHANGEMENT DES FENETRES – CLASSE CE1/CE2 (DELIB 20230216-2)

Monsieur Hubert LEDUEY, 1^{er} adjoint précise à l'assemblée que la commune peut bénéficier d'une subvention du Département de la Seine-Maritime au titre de l'aide aux établissements scolaires publics du 1^{er} degré.

Le Conseil Municipal décide et autorise Monsieur Le Maire à :

- effectuer une demande de subvention auprès du Département de la Seine-Maritime au titre de l'aide au maintien et au développement des établissements scolaires publics du 1^{er} degré.
- signer le devis afférent au projet.

20230216– 6 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT 76 - SECURITE / MISE EN PLACE DE PLATEAUX SURELEVES RUE DU PRESBYTERE/ CHEMIN DE FAUVILLE ET RUE DE L'EGLISE (DELIB 20230216-8)

Monsieur Hubert LEDUEY, 1^{er} adjoint fait part à l'assemblée que le Département de la Seine-Maritime accorde aux communes une subvention en vue de la réalisation de travaux de sécurité routière sur la voirie communale.

De ce fait, Monsieur Hubert LEDUEY, 1^{er} adjoint propose à l'assemblée de faire une demande de subvention auprès du Département 76 pour le projet suivant :

- Création de 6 plateaux surélevés sur les voiries communales : rue de l'Eglise / rue du Presbytère / chemin de Fauville

Le Conseil Municipal après discussion, décide à l'unanimité :

- de solliciter le Département de la Seine-Maritime pour une demande de subvention,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du dossier de demande de subvention auprès du Département de la Seine-Maritime.

20221208– 7 QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Hubert LEDUEY informe les élus que les propriétaires de la parcelle cadastrée A 367 (parcelle jouxtant l'école) ont présenté le futur projet d'aménagement de celle-ci. Une discussion s'est engagée entre les élus sur les éventuels points du projet à modifier et un avis leur a été demandé.

Les élus ont donc fait mention de certains points du projet à modifier notamment :

- La création d'un parking (les voitures seront garées en épis) et d'un chemin piétonnier le long de la rue de l'Eglise avec un passage piéton permettant ainsi de rejoindre de manière sécurisé le trottoir « place du Marronnier » qui lui sera également à faire.
 - Le trottoir « place du Marronnier » se poursuivra dans la longueur par un chemin piétonnier (derrière l'école) permettant de rejoindre le chemin de Fauville.
 - Une barrière pour chemin piétons sera installée à l'extrémité du chemin piétonnier au niveau du chemin de Fauville.
 - La voirie à créer derrière l'école partira de la rue de l'Eglise et se prolongera de telle manière que les trois futures maisons locatives soient desservies.
 - Un local poubelle devra être installé sur la parcelle de 2786 m² à l'angle du futur parking (le long de la rue de l'Eglise) et de la voirie à créer.
- Face à la tragédie humaine causée par les séismes dévastateurs en Turquie et en Syrie survenus début février, Monsieur Hubert LEDUEY, 1^{er} adjoint propose de soutenir la population touchée.

Monsieur Hubert LEDUEY, 1^{er} adjoint propose au Conseil Municipal de verser une aide financière d'un montant de 200.00 € auprès de l'association Cités Unies France (association regroupant des collectivités territoriales engagées dans l'action internationale) ; association intervenant principalement sur des territoires en crise. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une aide financière d'un montant de 200.00 € (deux cents euros) à l'association Cités Unies France. **(DELIB 20230216-10)**

- Monsieur Hubert LEDUEY, 1^{er} adjoint informe l'assemblée que les travaux de peinture à la salle des fêtes Jean Ferrère sont terminés, les luminaires ont été changés et les radiateurs ont été nettoyés. Madame Aurélie LAMURÉ, conseillère municipale demande s'il y a eu un retour de l'audit énergétique réalisé à la salle des fêtes l'année dernière. Monsieur Hubert LEDUEY informe l'assemblée qu'un retour a été fait par la société ALTEREA en charge de la réalisation de l'audit énergétique et que, pour réduire la consommation énergétique du bâtiment le montant des travaux est compris entre 94 700 € HT et 153 400 € HT.

- Madame Christèle HIS, conseillère municipale souhaiterait dans la mesure du possible qu'un local soit mis à la disposition de l'école pour stocker du matériel. Les enseignantes souhaiteraient investir dans du matériel mais le local manquant freine les achats ! Il est envisagé de créer un local au niveau du préau ; l'employé communal sera certainement sollicité pour réaliser ces travaux.
- Madame Aurélie LAMURÉ et Monsieur Joseph VITTECOQ, conseillers municipaux soulignent le fait que le parking de la salle des fêtes Jean Ferrère est en mauvais état et que des bris de verres sont présents ; Monsieur Hubert LEDUEY, 1^{er} adjoint explique qu'il arrive que des personnes « s'amuse » à faire des dérapages sur le parking ; Madame Nathalie BAILLIEUL, 2^{ème} adjoint propose de prendre contact avec la gendarmerie pour que celle-ci fasse des contrôles sur la commune notamment le week-end et pendant les vacances scolaires.

La séance est levée à 20H10

Régis GOSELIN (<i>absent</i>)	Yves HEBERT (<i>absent</i>)
Hubert LEDUEY 	Priscille HILAIRE 
Nathalie BAILLIEUL 	Christèle HIS 
Didier BARDIN (<i>absent</i>)	Aurélie LAMURE 
Marie-Claire BETTENCOURT 	Loïc LEPAGE (<i>absent</i>)
Joseph VITTECOQ 	

